



MAURITIUS EQUESTRIAN SPORTS FEDERATION

RÈGLEMENTS DE COMPÉTITIONS DE VOLTIGE DE LA MAURITIUS EQUESTRIAN SPORTS FEDERATION

SAISON 2026

RÈGLEMENT DE COMPÉTITION DE VOLTIGE

Le règlement de compétitions de Voltige doit être lu en conjonction avec les Statuts de la MESF et les Règlements généraux et spécifiques à la Voltige de la FEI.

Ce document décrit des règles et des scénarios spécifiques applicables aux compétitions organisées sous l'égide de la MESF. Pour toutes les autres règles et directives, notamment en ce qui concerne le bien-être des chevaux, le Règlement de Voltige de la FEI s'appliquera.

A noter que la catégorie dans laquelle un athlète se trouve au niveau de la Ligue Annuelle de ses compétences équestres. Il appartient à chaque athlète de s'assurer, avec l'aide de son enseignant, qu'il soit inscrit dans la bonne catégorie aux concours tant du point de vue de sa sécurité, celle des autres athlètes, que d'un point de vue du fairplay. La MESF n'en sera en aucun cas tenue responsable.

A. PROGRAMME

Le MESF organisera 3 compétitions de voltige au cours de la ligue 2026.

MESF PROGRAMME 2026

	DATE	EVENEMENT	LIEU
2026	21/02/2026	VAULTING	CAV
	02/05/2026	VAULTING	TBC
	05/09/2026	VAULTING	TBC

Ce programme est sujet à modification selon les aléas de la saison, et sera modifié après consultation du Comité Technique de Voltige de la MESF.

B. CATÉGORIES

Les catégories officielles pour les compétitions de la ligue 2026 sont les suivantes :

Catégorie E Grade

Catégorie D Grade



Catégorie C Grade

Catégorie B Grade

Catégorie A Grade

- **E novice :**

- **Compulsory :**

- Mount at walk, with assistance
 - Basic seat with arms free (4 strides)
 - Half-flag (4 strides)
 - Push-up from a kneeling position (4 strides)
 - Leg-overs (4 strides)
 - Stand, arms down the sides (4 strides)
 - Dismount, with leg-over towards the inside

- **Pour les Freestyle par équipe :**

- individual movements and movements with 2 vaulters maximum, at the walk, during 4 minutes.

- Pour toutes les autres catégories : (E, D, C, B and A grade) : les règles du Groupe IX FEI sont applicables (compétitions nationales ou compétitions internationales organisées à Maurice).

C. COMPÉTITIONS

En individuel : 1 *compulsory* + 1 *freestyle* ;

En équipe : 1 *compulsory* (chaque voltigeur un après l'autre) + 1 *freestyle*

D. JURY

Les Clubs Membres avec des athlètes participant à une compétition nationale de voltige doivent fournir au moins un membre du jury pour assister, en tant que juge et/ou secrétaire. Les Juges doivent être des candidats qui ont terminé un cours FEI Voltige ESEE ou qui sont des entraîneurs qualifiés de Club Membre. Le Club Membre hôte doit fournir ou trouver un steward pour l'arène de détente et des officiels pour comptabiliser les points.

Pour le bon déroulement d'une compétition de voltige, il est nécessaire que le Club Membre organisateur prévoie au minimum :

- 4 scribes ;
- 2 « runners » (pour récupérer les *score sheets*) ;



MAURITIUS EQUESTRIAN SPORTS FEDERATION

- 2 personnes pour compter les scores des athlètes
- 1 chronométreur

Les scores du cheval/ poney et du longeur sont inclus, et sont marqués selon les règles du Group IX FEI.

E. QUALIFICATIONS POUR LES CVIs

Pour qu'un athlète se qualifie pour une Compétition de Voltige Internationale (**CVIs**), il doit :

- Avoir participé au minimum à 2 compétitions MESF pendant la saison de voltige (septembre à juin) dans les catégories C Grade ou B Grade ;
- Avoir obtenu au minimum une note de 5,5 (1 *compulsory* et 1 *freestyle*) dans les deux compétitions qualificatives.